Round 6 d'Afrobaromètre

Nouvelles données collectées à travers l'Afrique

AFRO BAROMÈTRE
DONNER UNE VOIX AU PEUPLE

Dépêche No. 115 | 15 septembre 2016

Performance des députés et conseillers locaux: Au service des électeurs ou de leurs propres intérêts?

Dépêche No. 115 d'Afrobaromètre | Rose Aiko, Hervé Akinocho, et Mogopodi Lekorwe

Sommaire

Les députés à l'Assemblée Nationale et les conseillers locaux sont élus pour représenter leurs mandants. Dans une démocratie fonctionnelle, ces représentants du peuple sont censés représenter l'intérêt public et rendre compte à leurs électeurs.

Comment les citoyens africains pensent-ils que leurs représentants élus s'acquittent de leurs responsabilités? Comment les mandants perçoivent-ils l'intégrité de leurs dirigeants politiques, leur réceptivité aux opinions des populations, leur dévouement au service public?

Les résultats des enquêtes d'Afrobaromètre dans 36 pays africains suggèrent qu'il existe une grande marge de progression. Quand bien même les appréciations varient considérablement d'un pays à l'autre, dans l'ensemble la confiance publique est basse, les perceptions de la corruption et de l'impunité des officiels sont en hausse, et la plupart des citoyens affirment que les députes et les conseillers locaux n'écoutent pas les avis des gens. Plus fondamentalement, la majorité des Africains pensent que leurs dirigeants politiques s'intéressent davantage à leurs propres ambitions qu'à servir les intérêts des populations.

Les appréciations de leurs performances traduisent ces préoccupations: Presque la moitié des citoyens désapprouvent la façon dont leurs députés et conseillers locaux font leur travail, et cette désapprobation est encore plus élevée parmi les citoyens qui considèrent leurs fonctionnaires élus motivés par l'ambition personnelle, impliqués dans des actes de corruption, et/ou peu disposés à écouter leurs mandants.

Enquêtes d'Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherches panafricain et indépendant qui conduit des enquêtes sur les attitudes du public envers la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et des questions connexes à travers plus de 30 pays d'Afrique. Cinq rounds d'enquêtes ont été conduits entre 1999 et 2013, et les résultats du Round 6 (2014/2015) sont actuellement en cours de publication. Afrobaromètre réalise des entretiens face-à-face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs nationaux qui produisent des résultats au niveau national avec des marges d'erreur de +/-2% (pour des échantillons de 2.400 répondants) ou +/-3% (pour des échantillons de 1.200 répondants) à un niveau de confiance de 95%.

Les entrevues du Round 6 avec presque 54.000 citoyens de 36 pays (voir la liste en annexe) représentent les opinions de plus de trois-quarts de la population du continent.

Résultats clés

- À travers 36 pays africains, moins de la moitié des répondants affirment faire « partiellement » ou « très » confiance à leurs députés (48%) et conseillers locaux (46%).

Copyright © Afrobaromètre 2016

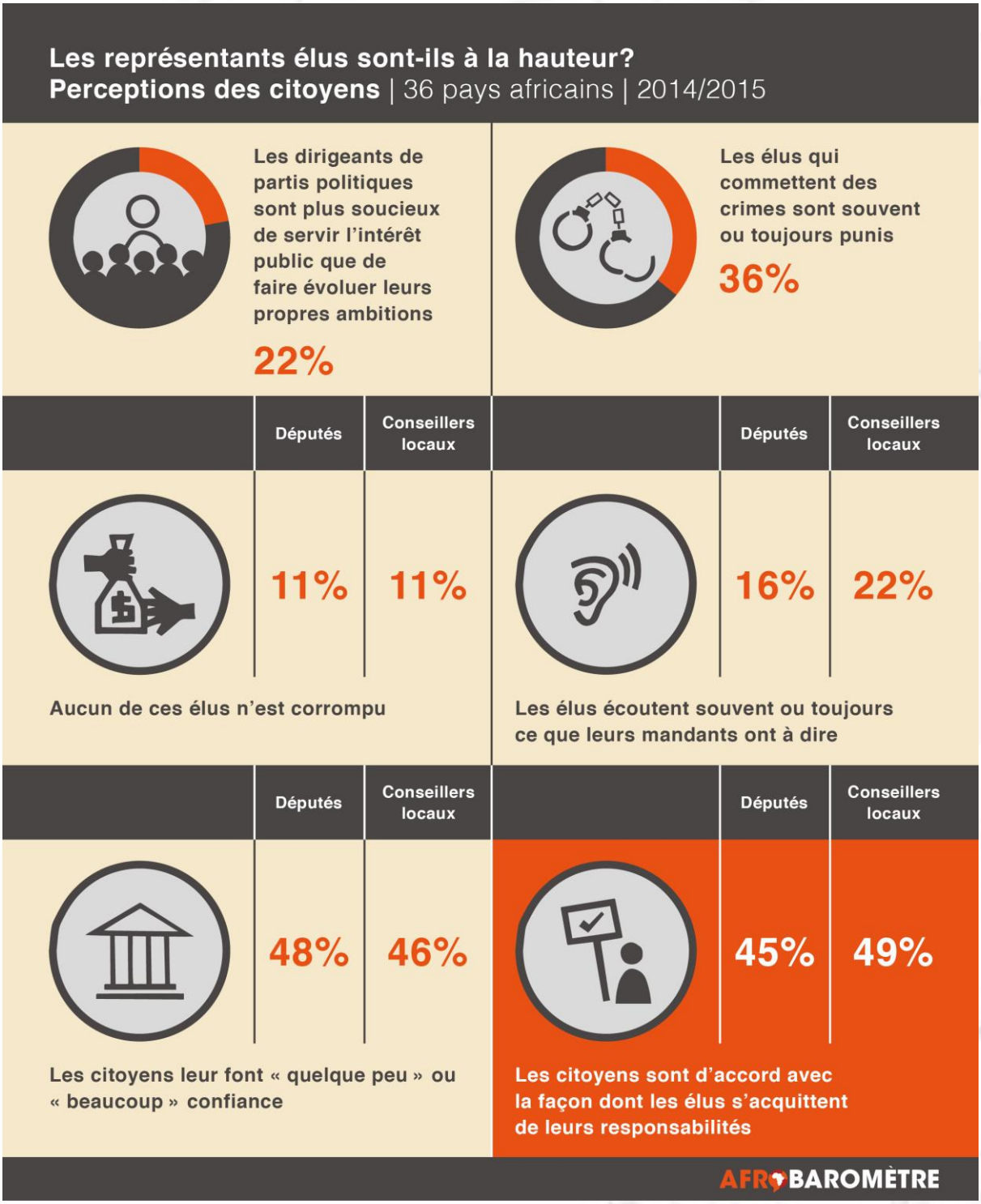

- Des grandes majorités affirment qu'au moins « certains » de leurs députés et conseillers locaux sont corrompus, dont un tiers des citoyens qui pensent que « tous » ou « la plupart » d'entre eux sont corrompus. Dans 18 pays régulièrement suivis au cours de la décennie écoulée, les perceptions publiques de corruption ont

augmenté en ce qui concerne aussi bien les députés (de 8 points de pourcentage) que les conseillers locaux (de 6 points).

- La majorité (59%) des citoyens affirment que les officiels qui commettent des crimes profitent « souvent » ou « toujours » de l'impunité. Dans les pays suivis au cours de la décennie écoulée, cette perception a augmenté de 13 points de pourcentage.
- Environ trois-quarts des Africains affirment que leur députés et conseillers n'écoutent « jamais » ou que « quelquefois seulement » ce que leurs mandants ont à dire.
- Plus de deux-tiers (69%) des Africains pensent que les dirigeants de partis politiques s'intéressent davantage à concrétiser leurs propres ambitions politiques plutôt qu'à représenter les intérêts du peuple.
- Moins de la moitié des Africains approuvent les performances de leurs députés (45%) et conseillers locaux (49%) dans l'exercice de leurs fonctions. La désapprobation est particulièrement plus élevée parmi les citoyens qui considèrent leurs fonctionnaires élus motivés par l'ambition personnelle plutôt que le service public, impliqués dans des actes de corruption, et/ou peu disposés à écouter leurs mandants.

Confiance envers le Parlement et la collectivité locale

En dépit de deux décennies d'élections multipartites (parfois assez concurrentielles) dans beaucoup de pays africains, nous observons de faibles rapports entre les citoyens et les dirigeants élus marqués par des régressions, plutôt que des accroissements, pour la plupart des indicateurs, à commencer par la confiance publique. Moins de la moitié des répondants à travers le continent affirment faire « partiellement » ou « très » confiance à leurs Parlements (48%) et à leurs conseils locaux (46%). En comparaison à plusieurs catégories de dirigeants et de fonctionnaires du gouvernement, la confiance envers les dirigeants politiques est relativement petite (Figure 1).

Figure 1: Confiance envers les dirigeants et les fonctionnaires du gouvernement | 36 pays | 2014/2015

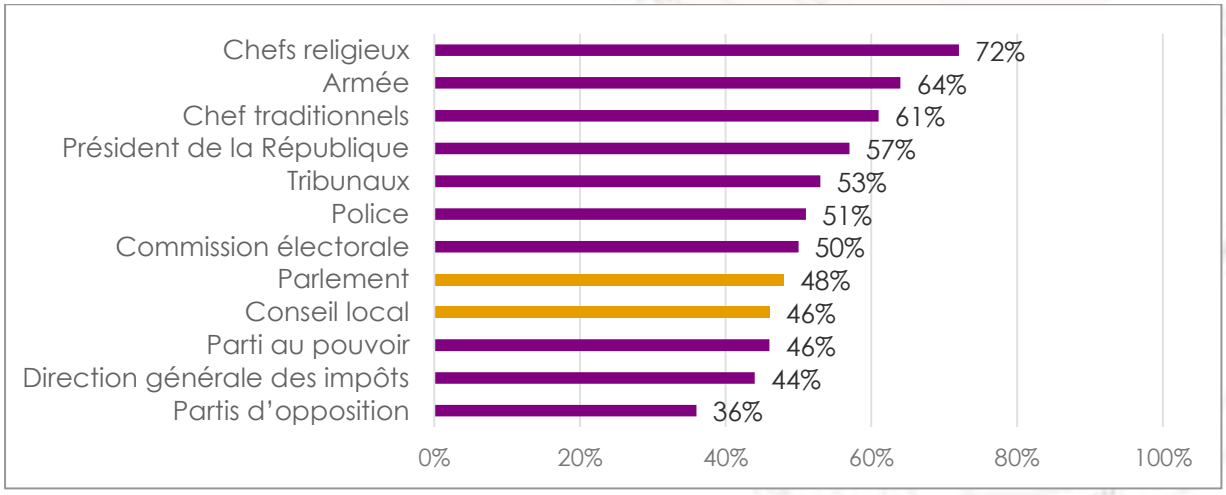

Questions posées aux répondants: *Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer?*[1]
(% qui répondent « partiellement » ou « très »)

[1] Les questions sur le Parlement et les conseils locaux ont été adapté selon le contexte national, par exemple en demandant par rapport à l'Assemblée Nationale, au conseil municipal ou du district, etc.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Confiance envers le Parlement

La confiance envers le Parlement varie considérablement d'un pays à l'autre. La confiance est la plus grande en Namibie (74%), au Niger (73%), en Tanzanie (72%), et au Burundi (72%). À l'inverse, moins d'un sur trois citoyens au Nigéria, à São Tomé et Príncipe, au Maroc, au Gabon, au Libéria, en Algérie, et en Sierra Leone affirment faire « partiellement » ou « très » confiance au Parlement (Figure 2).

Figure 2: Confiance envers le Parlement | 35 pays* | 2014/2015

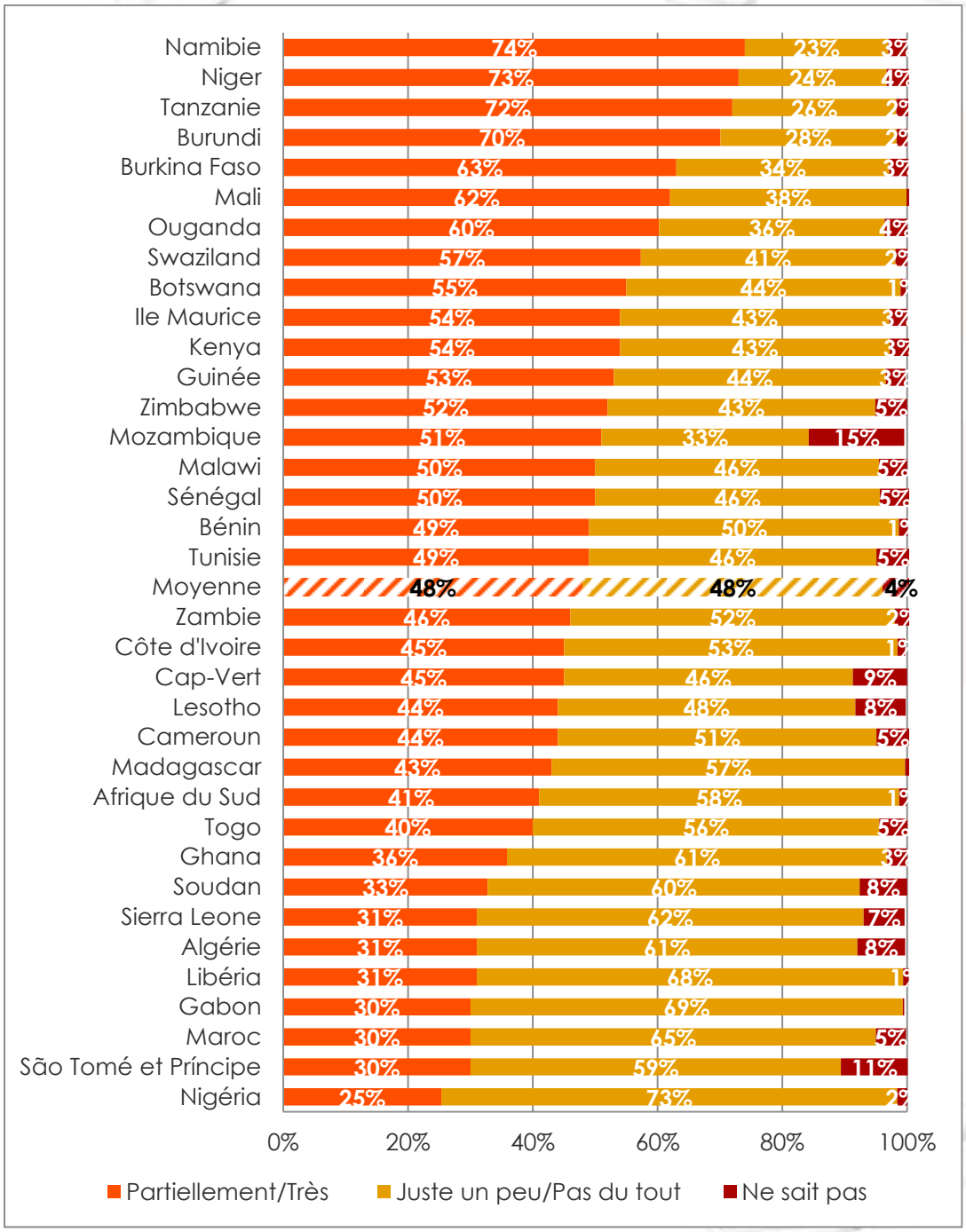

Question posée aux répondants: *Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer: Le Parlement?*
(La question portant sur la confiance envers le Parlement n'a pas été posée en Egypte.)*

Copyright © Afrobaromètre 2016

L'analyse de la confiance par région et des facteurs démographiques révèle que les Africains de l'Est expriment le plus grand niveau de confiance envers le Parlement (64%), tandis que les Africains du Centre (35%) et du Nord (36%) ont les niveaux de confiance les plus bas.2 La confiance est plus grande parmi les résidents des zones rurales (52%) par rapport aux citadins (42%); parmi les citoyens les plus âgés par rapport à leurs plus jeunes compatriotes (allant de 55% à 46%); et parmi les répondants les moins instruits par rapport à ceux ayant un niveau plus élevé d'instruction (allant de 56% à 41%) (Figure 3). Les femmes et les hommes sont à peu près autant enclins à faire confiance aux députés.

Figure 3: Confiance envers le Parlement | par région, zone de résidence, âge, éducation, et sexe | 35 pays | 2014/2015

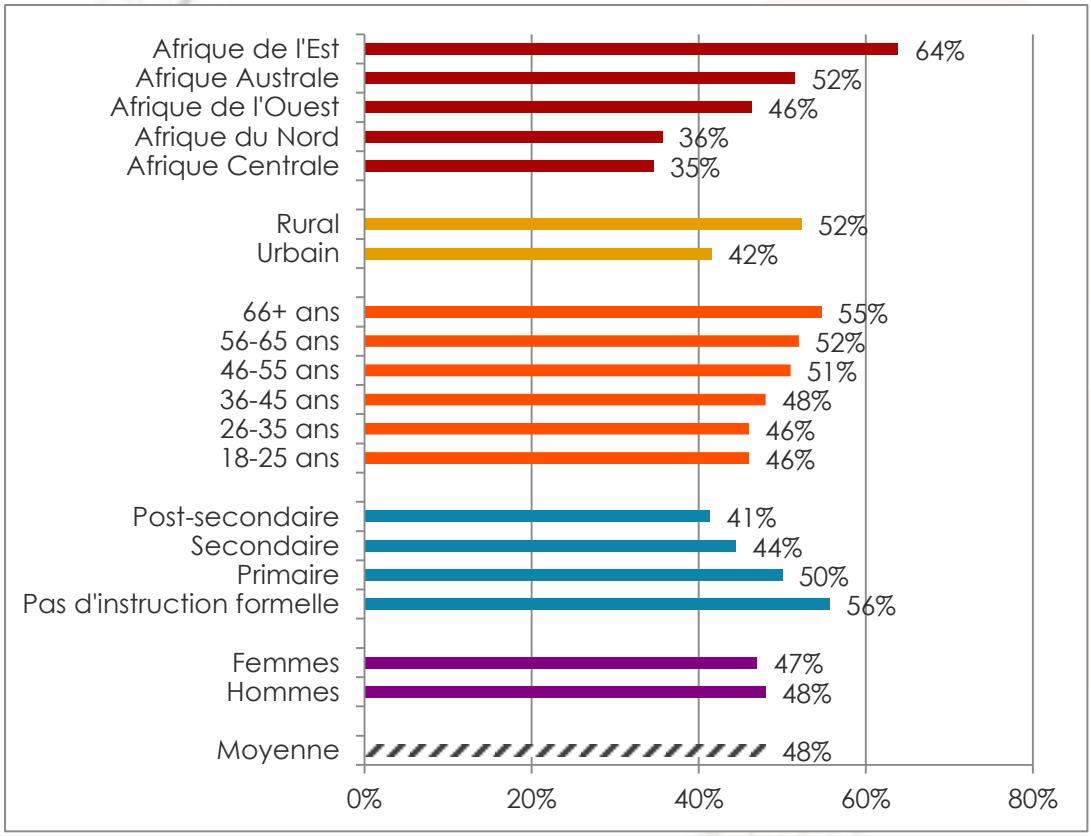

Question posée aux répondants: *Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer: Le Parlement?*
(% qui répondent « partiellement » ou « très »)

À travers 18 pays régulièrement suivis depuis 2005/2006, la confiance envers le Parlement a régressé de 5 points de pourcentage. Les niveaux de confiance ont baissé drastiquement au Ghana (-32 points de pourcentage) et en Mozambique (-23 points), tandis que les plus grandes améliorations des niveaux de confiance ont été observées au Zimbabwe (17 points de pourcentage), au Bénin (11 points), et au Kenya (8 points) (Figure 4).

[2] Les regroupements régionaux d'Afrobaromètre sont: L'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Tanzanie, Ouganda), l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo), l'Afrique Australe (Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe), l'Afrique du Nord (Algérie, Egypte, Soudan, Tunisie), et l'Afrique Centrale (Cameroun, Gabon, et São Tomé et Principe).

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 4: Variations des niveaux de confiance envers le Parlement | points de pourcentage | 18 pays | 2005-2015

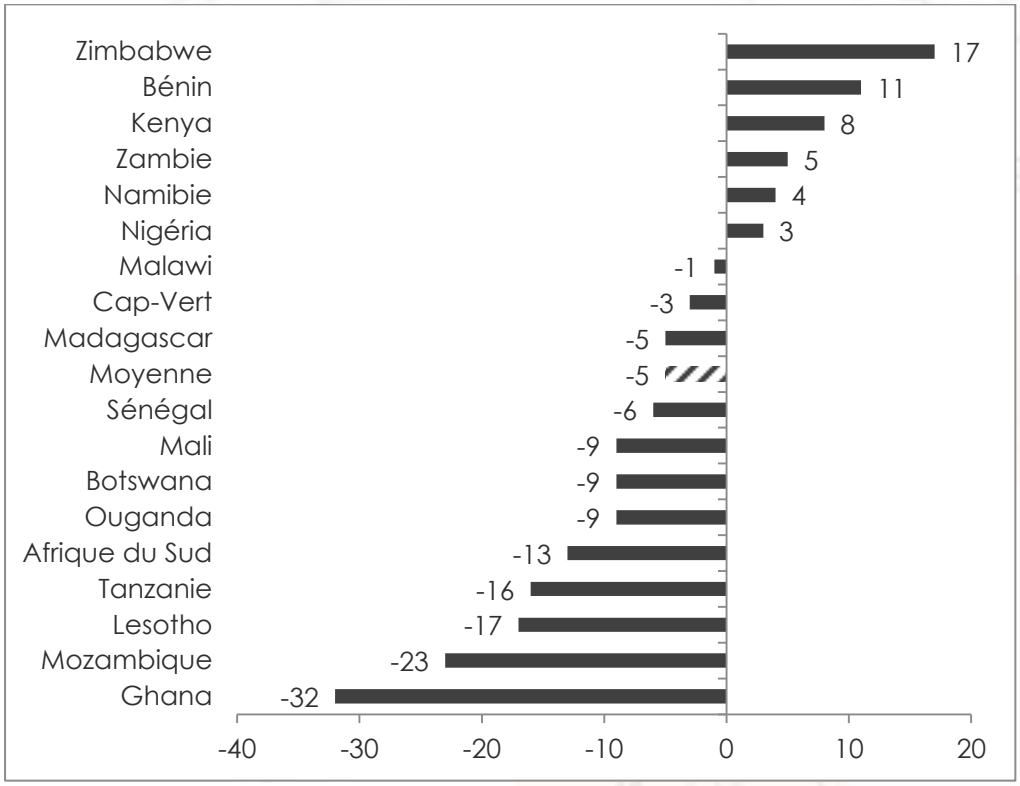

La figure montre les variations en points de pourcentage entre 2005/2006 et 2014/2015 des proportions de répondants qui affirment faire « partiellement » ou « très » confiance au Parlement.

Confiance envers les conseils locaux

La confiance publique envers les conseils locaux présente un diagramme semblable à la confiance envers les députés. Plus de deux-tiers des citoyens du Niger (74%), de la Tanzanie (72%), et de Madagascar (67%) affirment faire « partiellement » ou « très » confiance à ces dirigeants locaux élus.[3] Comme pour les députés, les élus locaux ont le moins la confiance de leurs mandants à São Tomé et Príncipe, au Maroc, au Nigéria, au Libéria, au Gabon, en Sierra Leone, et en Algérie (Figure 5). Madagascar est une exception notable: Deux-tiers (67%) des citoyens font confiance aux élus locaux, mais seule une minorité (43%) fait confiance au Parlement.

Les niveaux de confiance envers les élus locaux par région, zone de résidence urbaine ou rurale, catégorie d'âge, niveau d'instruction, et sexe sont semblables à ceux relatifs à la confiance envers le Parlement (Figure 6).

À travers les 18 pays régulièrement suivis au titre de la décennie passée, la confiance envers les collectivités locales a régressé de 3 points de pourcentage, et les pays individuellement pris révèlent de grandes variations des niveaux de confiance. Les plus grandes améliorations de la confiance envers les élus locaux ont été observées au Zimbabwe (de 17 points de pourcentage), au Kenya (10 points), et à Madagascar (8 points), tandis que les plus grands déclins ont été enregistrés en Ouganda (-24 points de pourcentage), au Ghana (-20 points), au Mali (-17 points), et à Madagascar (-17 points) (Figure 7).

[3] Au Togo, les membres des collectivités locales sont nommés par le gouvernement.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 5: Confiance envers les conseils locaux | 36 pays | 2014/2015

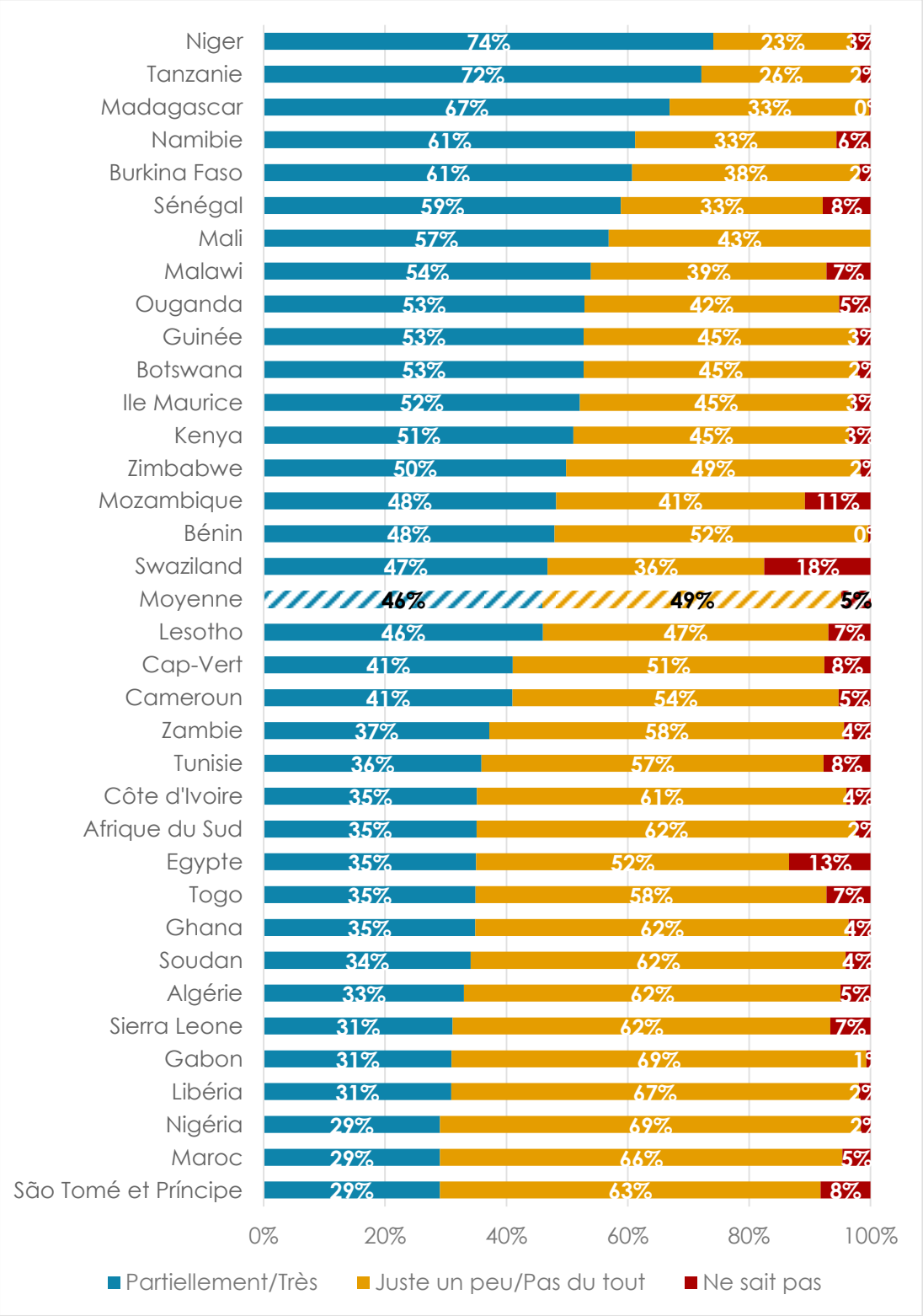

Question posée aux répondants: *Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer: Votre conseil local?*

Figure 6: Confiance envers les conseils locaux | par région, zone de résidence, âge, éducation, et sexe | 36 pays | 2014/2015

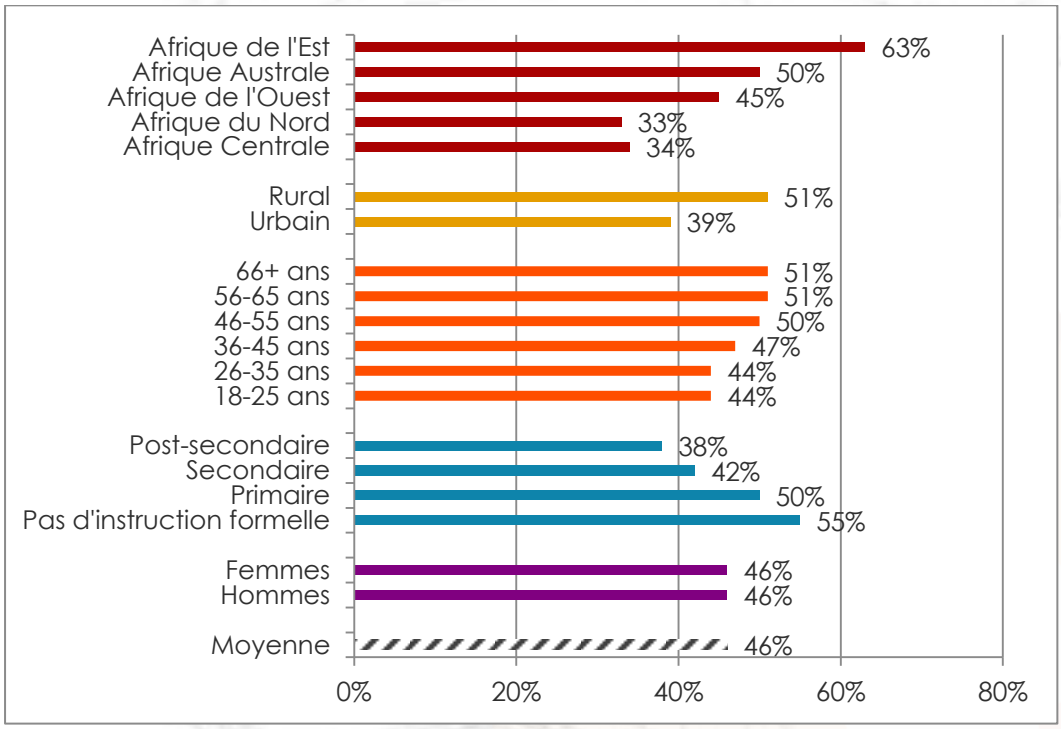

Question posée aux répondants: *Combien faites-vous confiance à chacune des institutions suivantes, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu pour vous prononcer: Votre conseil local? (% qui répondent « partiellement » ou « très »)*

Figure 7: Variations des niveaux de confiance envers les conseils locaux | points de pourcentage | 18 pays | 2005-2015

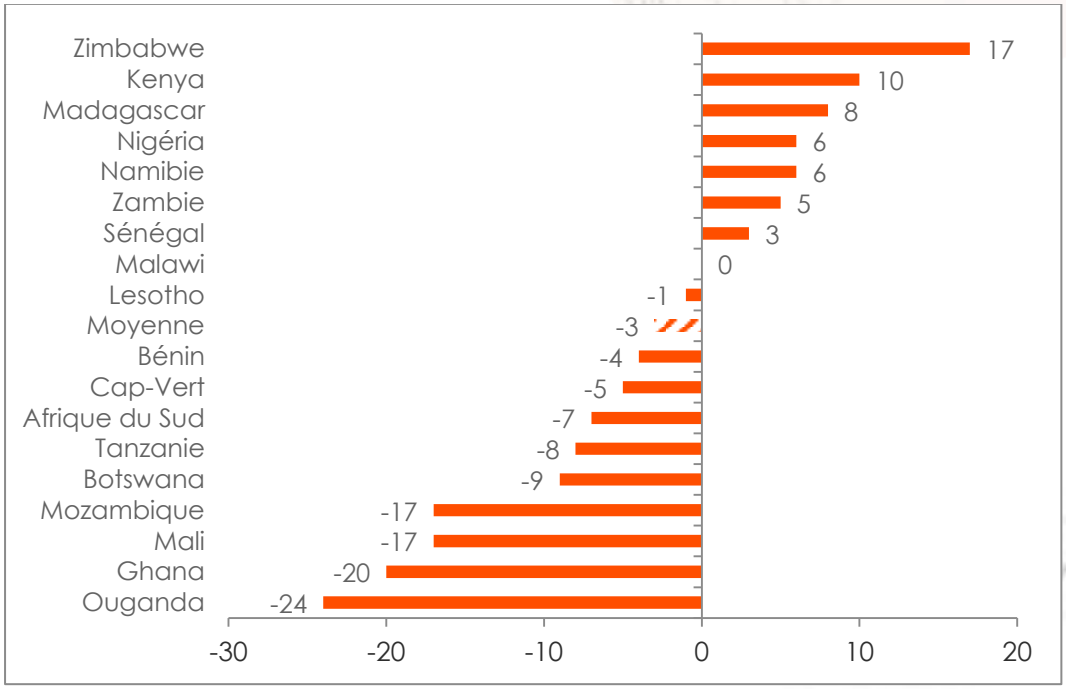

La figure révèle les variations en points de pourcentage entre 2005/2006 et 2014/2015 des proportions de répondants qui font « partiellement » ou « très » confiance à leur conseil local.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Corruption perçue parmi les politiciens

L'un des facteurs contribuant aux niveaux bas de la confiance publique pourrait être la perception de la corruption officielle. Peu d'Africains pensent qu'aucun de leurs représentants élus n'est impliqué dans la corruption. En moyenne à travers 36 pays, un tiers des répondants affirment que « la plupart » ou « tous » leurs députés et élus locaux sont corrompus, et quatre autres sur 10 affirment que « certains » de ces représentants sont corrompus (Figure 8).

Figure 8: Perception de l'ampleur de la corruption parmi les députés et élus locaux | 36 pays | 2014/2015

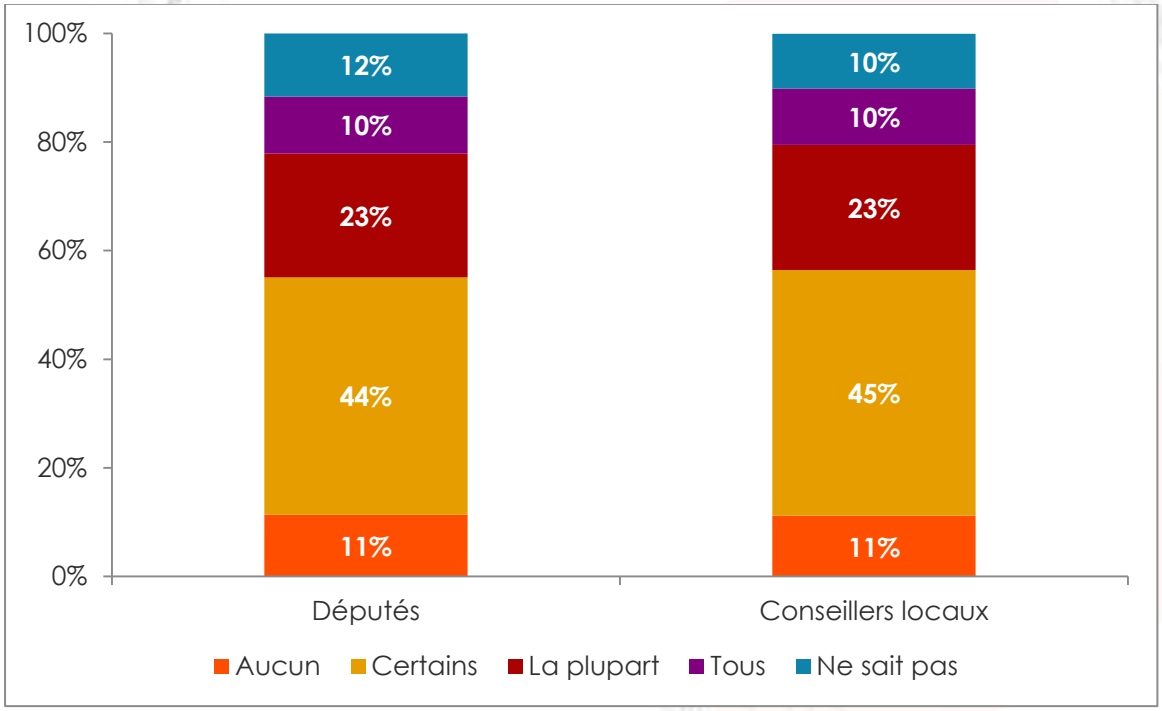

Questions posées aux répondants: *Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'êtes-vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion: Les députés à l'Assemblée Nationale? Les conseillers locaux?*
(Notes: La question au sujet des députés n'a pas été posée en Egypte. La question au sujet des élus locaux n'a pas été posée au Malawi.)

Les pays affichent des variations considérables quant à leurs perceptions de la corruption parmi les représentants élus (Figure 9). Plus de la moitié des Libériens (68%), Nigérians (61%), et Gabonais (57%) affirment que tous ou la plupart de leurs députés sont corrompus, tandis que moins d'un sur cinq citoyens du Cap-Vert, du Burundi, de São Tomé et Príncipe, de la Tunisie, d'Ile Maurice, et du Lesotho en disent de même.

La majorité des citoyens considèrent la plupart ou tous les élus locaux corrompus au Nigéria (58%), au Libéria (55%), et au Gabon (54%), tandis que moins d'un cinquième ont de telles opinions négatives au sujet des élus locaux à Madagascar, au Cap-Vert, en Ile Maurice, à São Tomé et Príncipe, et au Burundi.

Ici encore, Madagascar se distingue avec une différence de 22 points de pourcentage entre les perceptions de la corruption parmi les députés (35%) et les élus locaux (13%), alors que les Tunisiens sont de loin plus enclins à considérer leurs élus locaux corrompus (32%) que leur députés (17%).

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 9: Perception de la corruption parmi les députés et élus locaux | 36 pays | 2014/2015

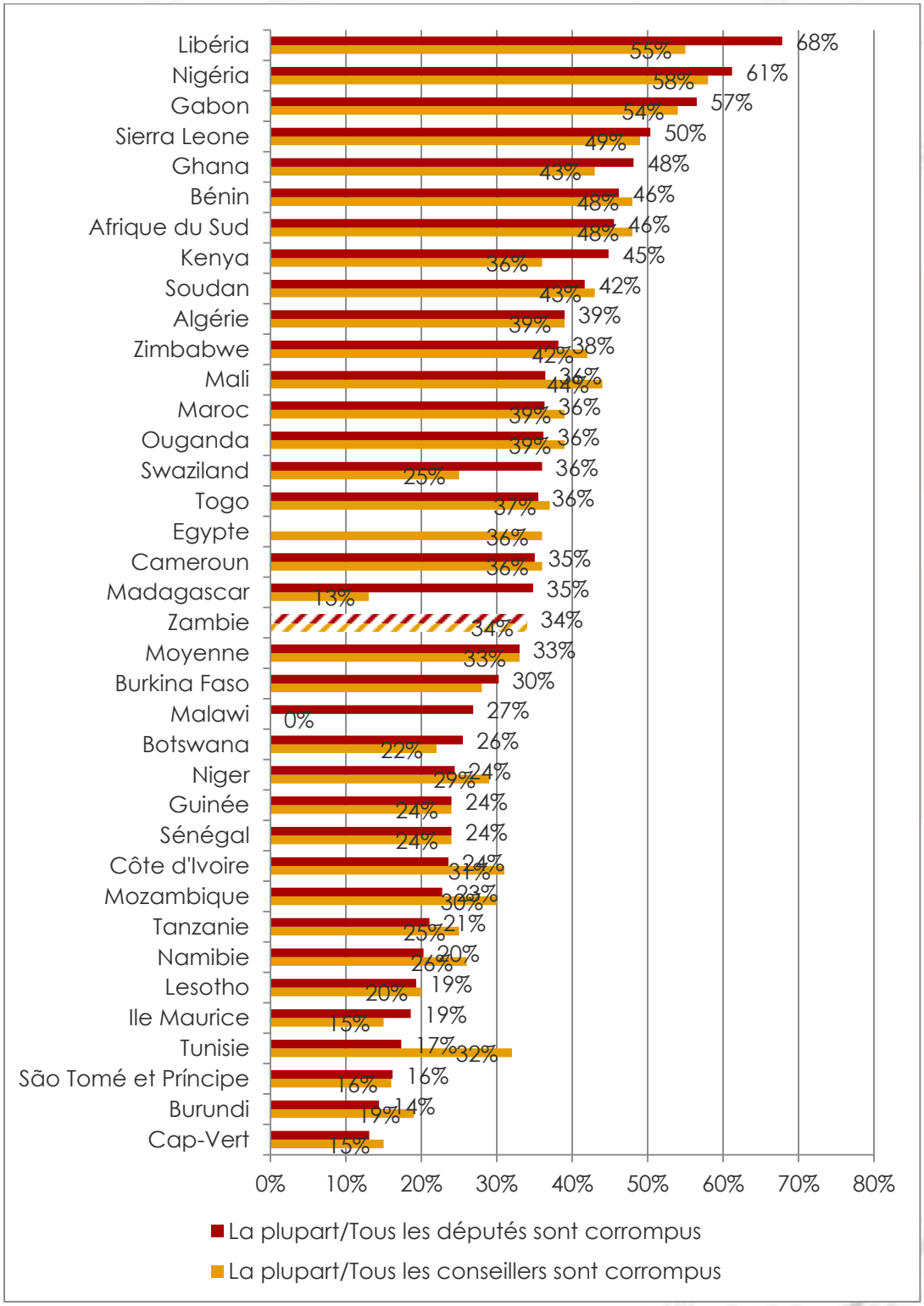

Questions posées aux répondants: *Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'êtes-vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion: Les députés à l'Assemblée Nationale? Les conseillers locaux?*
(% qui affirment que « la plupart » ou « tous » sont corrompus)

Copyright © Afrobaromètre 2016

Les Africains de l'Ouest, du Centre, et du Nord sont quelque peu plus enclins à considérer ces autorités corrompus que ceux des régions Sud et Est. Les perceptions de la corruption officielle sont également légèrement plus élevées parmi les citadins, les citoyens les plus instruits, et les hommes (Figure 10).

Figure 10: Perceptions de la corruption parmi les députés et élus locaux | par région, zone de résidence, âge, éducation, et sexe | 36 pays | 2014/2015

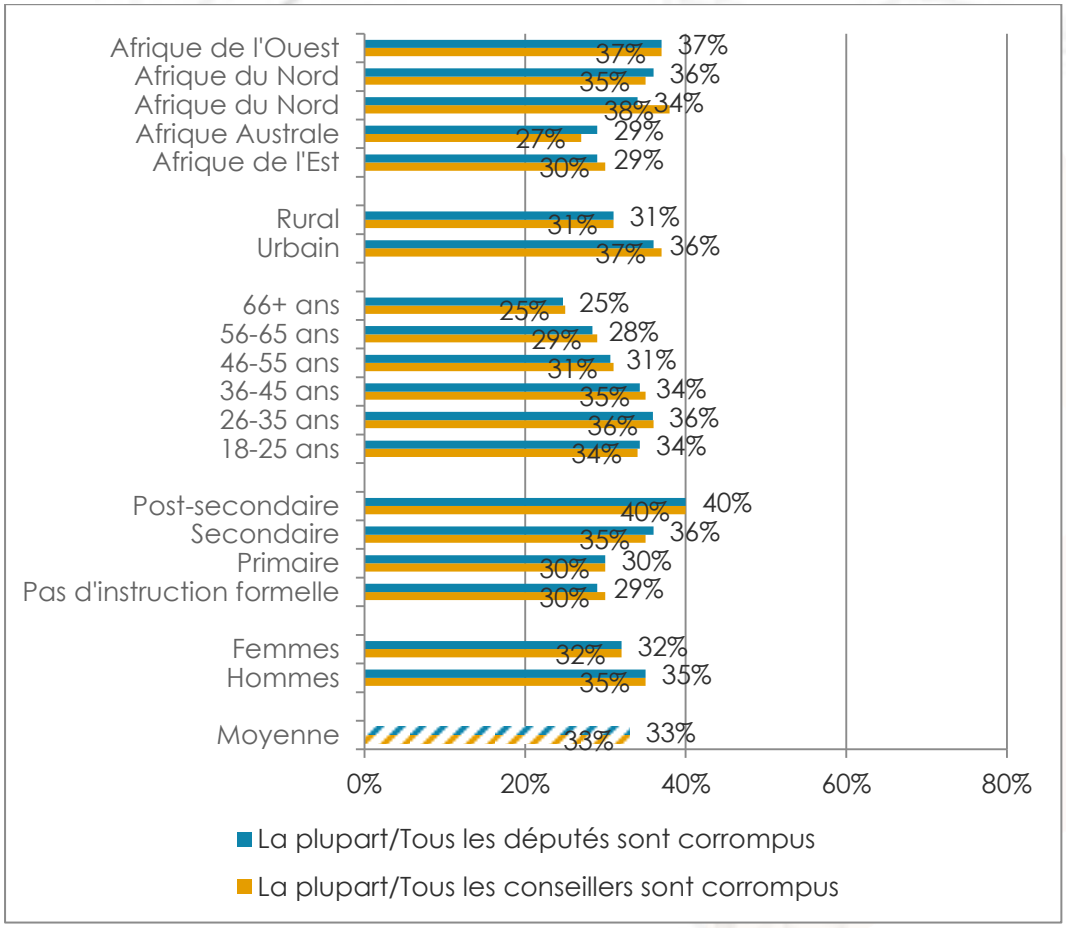

Questions posées aux répondants: *Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'êtes-vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion: Les députés à l'Assemblée Nationale? Les conseillers locaux?*
(% qui affirment que « la plupart » ou « tous » sont corrompus)

À travers 18 pays régulièrement suivis au cours de la décennie écoulée, les perceptions publiques de l'implication des députés dans des actes de corruption se sont accrues de 8 points de pourcentage. L'accroissement le plus spectaculaire s'est produit au Ghana (de 32 points de pourcentage), suivi de Madagascar (20 points) et de l'Afrique du Sud (19 points) (Figure 11). Seuls trois pays n'ont pas connu une détérioration des niveaux de perception de la corruption: la Namibie (-7 points de pourcentage), la Zambie (-4 points), et le Zimbabwe (-1 point).

De même, les perceptions de la corruption chez les élus locaux se sont quelque peu accrues. À travers 17 pays régulièrement suivis par rapport à cette question au cours de la décennie écoulée, l'accroissement moyen était de 6 points de pourcentage, avec en tête des bonds de 24 points au Ghana et 19 points en Mozambique (Figure 12). Le Zimbabwe a connu une réduction de 7 points de pourcentage au cours de la décennie, bien que ses perceptions de corruption demeurent toujours au-dessus de la moyenne.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 11: Variation des perceptions de la corruption chez les députés | points de pourcentage | 18 pays | 2005-2015

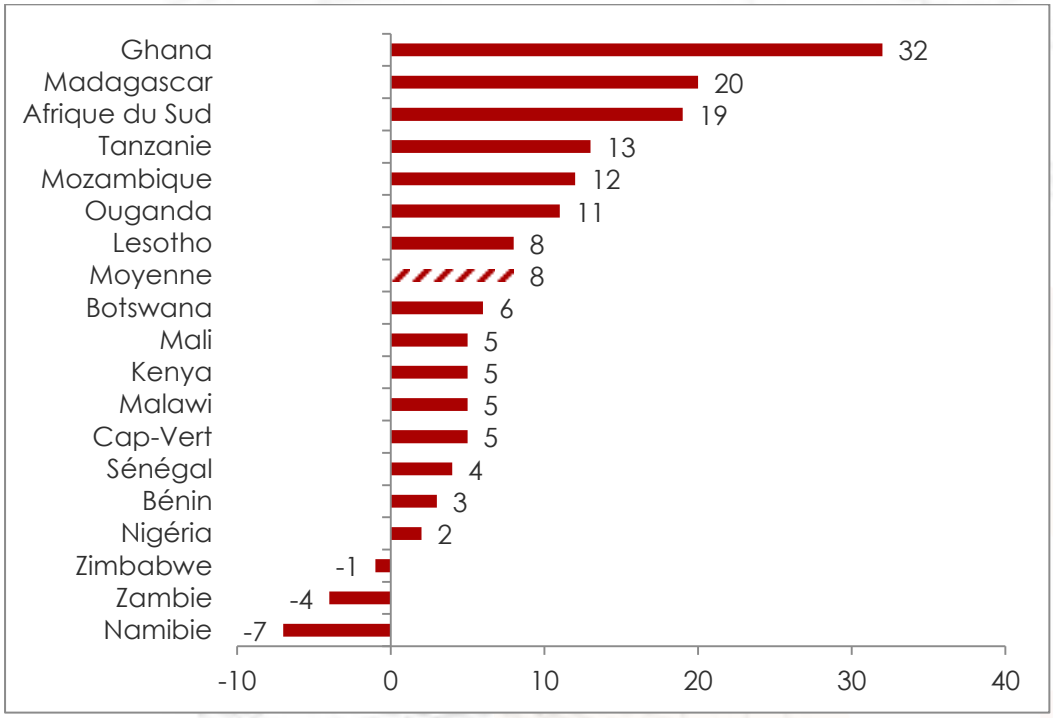

La figure montre les variations en points de pourcentage entre 2005/2006 et 2014/2015 des proportions de répondants qui affirment que « la plupart » ou « tous » les députés sont corrompus.

Figure 12: Variation des perceptions de la corruption chez les élus locaux | points de pourcentage | 17 pays | 2005-2015

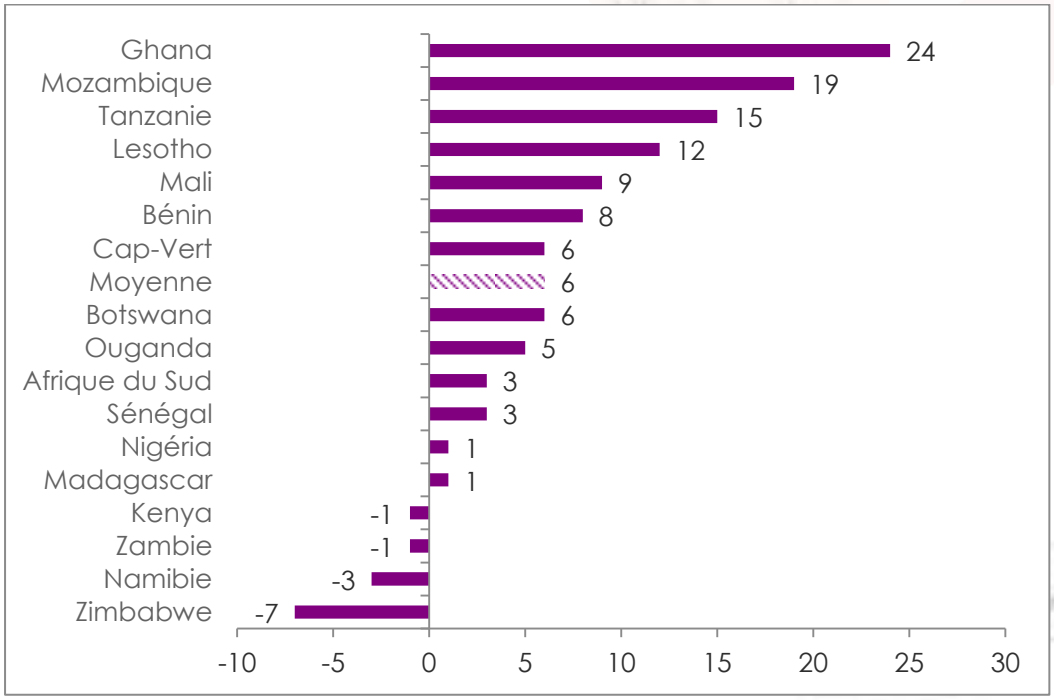

La figure montre les variations en points de pourcentage entre 2005/2006 et 2014/2015 des proportions de répondants qui affirment que « la plupart » ou « tous » les élus locaux sont corrompus.

L'impunité pour les officiels

Même si beaucoup de citoyens considèrent leurs représentants élus corrompus, peu pensent que les officiels qui commettent des crimes sont habituellement punis. La majorité (59%) des citoyens affirment que les officiels qui violent la loi demeurent « souvent » ou « toujours » impunis (Figure 13). Seulement un sur cinq (22%) affirment de même à propos des citoyens ordinaires qui commettent des crimes.

Figure 13: Combien les fonctionnaires et les citoyens ordinaires qui commettent des crimes profitent-ils de l'impunité? | 36 pays | 2014/2015

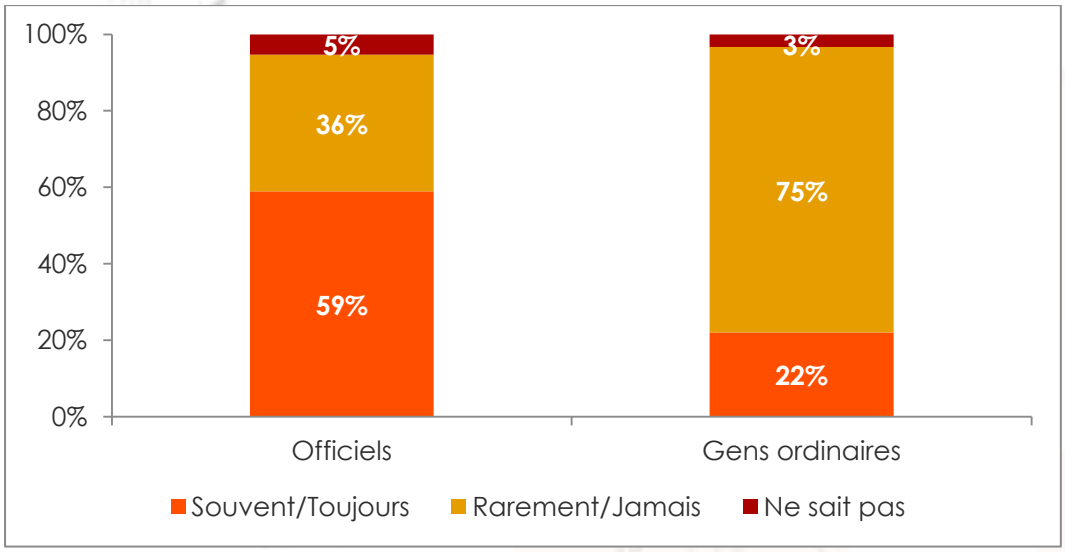

Questions posées aux répondants: *A votre avis, à quelle fréquence, dans ce pays: Les officiels qui commettent des crimes restent impunis? Les gens ordinaires qui violent la loi restent impunis?*

Au moins trois-quarts des citoyens en Tunisie, au Gabon, au Kenya, en Côte d'Ivoire, et au Mali pensent que l'impunité officielle est la norme dans leurs pays (Figure 14). Même à l'extrême inférieur – en Namibie, en Ile Maurice, au Cap-Vert, et au Botswana – au moins un sur trois citoyens pensent de même.

En Tunisie, au Sénégal, et au Maroc, les répondants sont à peu près six fois plus enclins à rapporter l'impunité au profit des officiels qu'ils ne le sont à rapporter l'impunité au profit des citoyens lambda qui commettent des crimes. En Guinée et en Mozambique, les perceptions de l'impunité des officiels et des citoyens ordinaires sont à peu près égales.

Faites vos propres analyses des données d'Afrobaromètre – sur n'importe quelle question, pays, ou période. C'est facile et gratuit au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Les perceptions publiques de l'impunité officielle ont augmenté au cours de la décennie écoulée (Figure 15). À travers 18 pays régulièrement suivis depuis 2005/2006, la proportion de citoyens qui affirment que les officiels profitent « souvent » ou « toujours » de l'impunité s'est accrue de 13 points de pourcentage, passant de 42% à 55%. Les pays avec les plus grands accroissements de la perception de l'impunité sont l'Afrique du Sud (36 points de pourcentage), le Sénégal (31 points), le Ghana (29 points), et le Mali (25 points). Trois pays affichent une réduction de la perception de l'impunité officielle: la Zambie (-18 points de pourcentage), le Zimbabwe (-15 points), et la Namibie (-7 points).

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 14: Les officiels profitent souvent/toujours de l'impunité pour leurs crimes
| 36 pays | 2014/2015

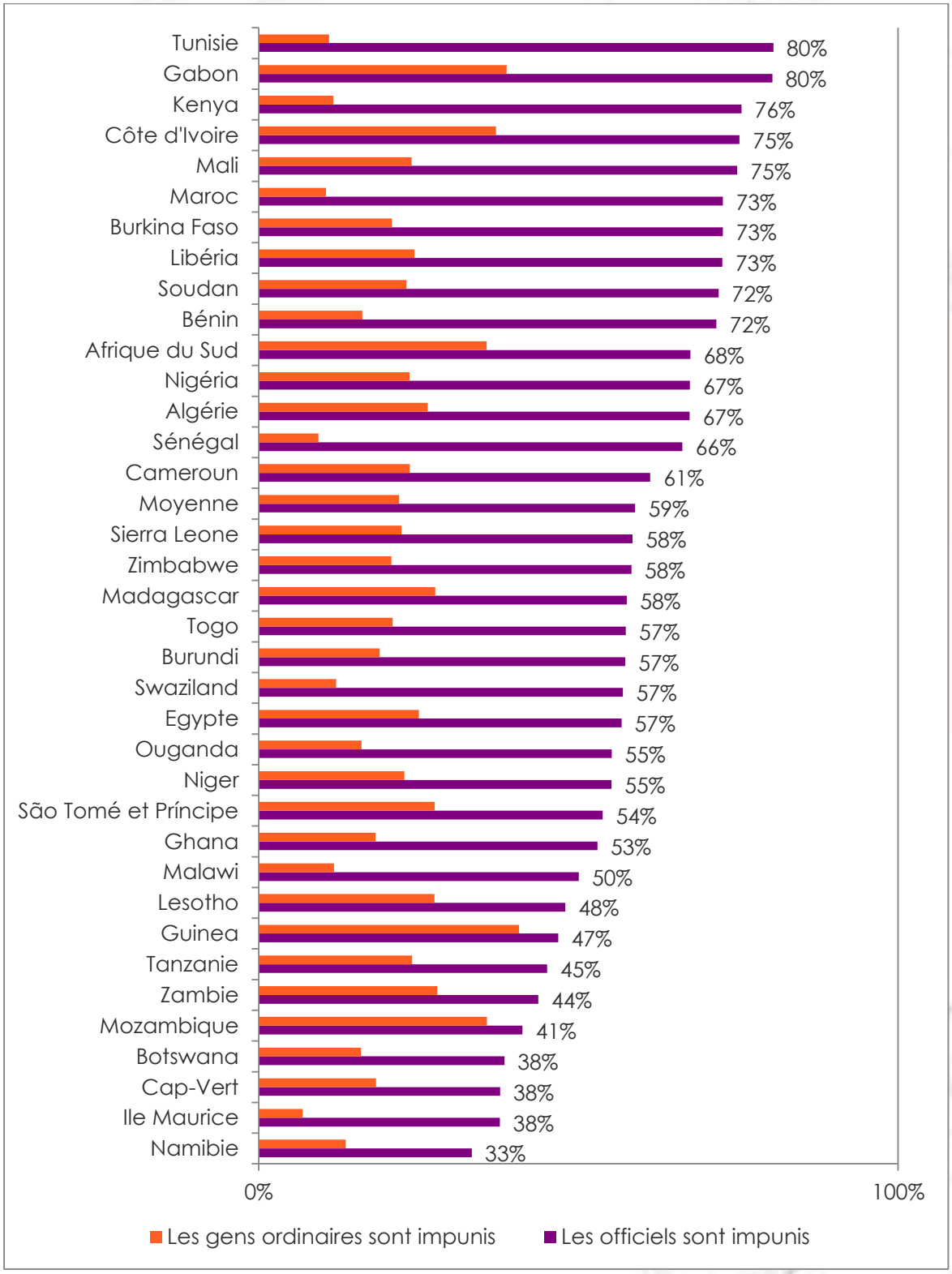

Questions posées aux répondants: *A votre avis, à quelle fréquence, dans ce pays: Les officiels qui commettent des crimes restent impunis? Les gens ordinaires qui violent la loi restent impunis? (% qui répondent « souvent » ou « toujours »)*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Figure 15: Variations des perceptions de l'impunité officielle | points de pourcentage | 18 pays | 2005-2015

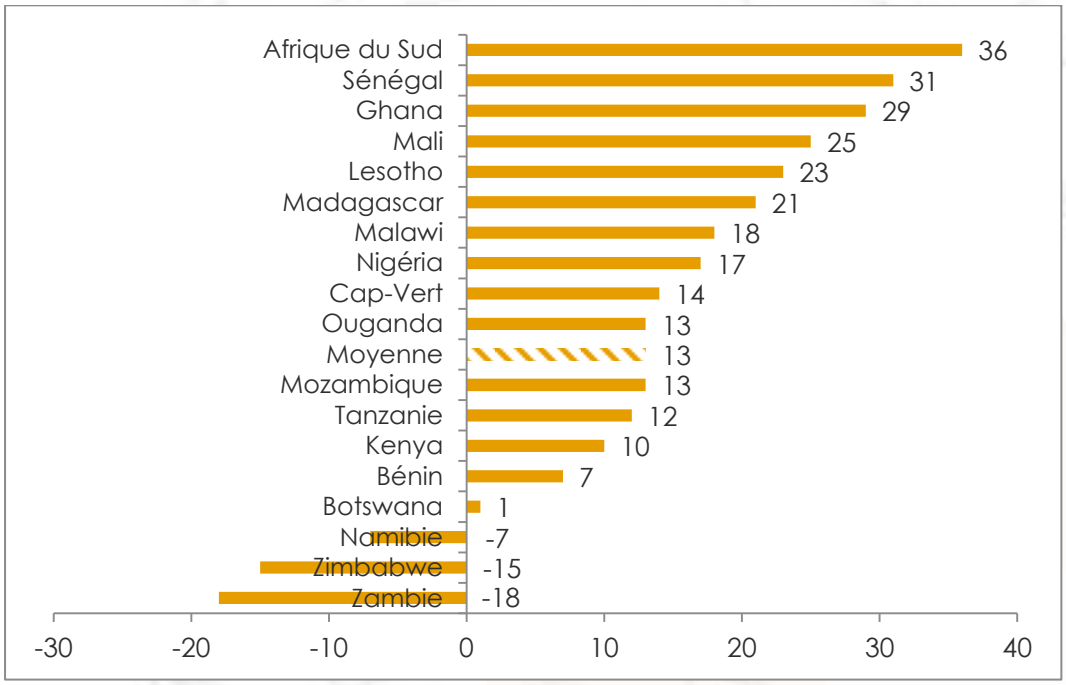

La figure montre les variations en points de pourcentage entre 2005/2006 et 2014/2015 des proportions de répondants qui affirment que les officiels qui commettent des crimes restent « souvent » ou « toujours » impunis.

Les politiciens ignorent les opinions de leurs mandants

Quand bien même la confiance publique est basse et les perceptions de corruption sont élevées, les citoyens sont encore plus critiques envers leurs représentants élus en raison de ce qu'ils n'écoutent pas leurs mandants. A la question de savoir à quel point les députés et les conseillers locaux « font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous ont à leur dire », environ trois-quarts des citoyens affirment qu'ils n'écoutent « jamais » ou « quelquefois seulement » leurs opinions. Les députés (78% jamais/quelquefois seulement) ont une appréciation un peu plus pire que les élus locaux (72%) (Figure 16).

Figure 16: Les députés et conseillers locaux écoutent-ils leurs mandants? | 35 pays* | 2014/2015

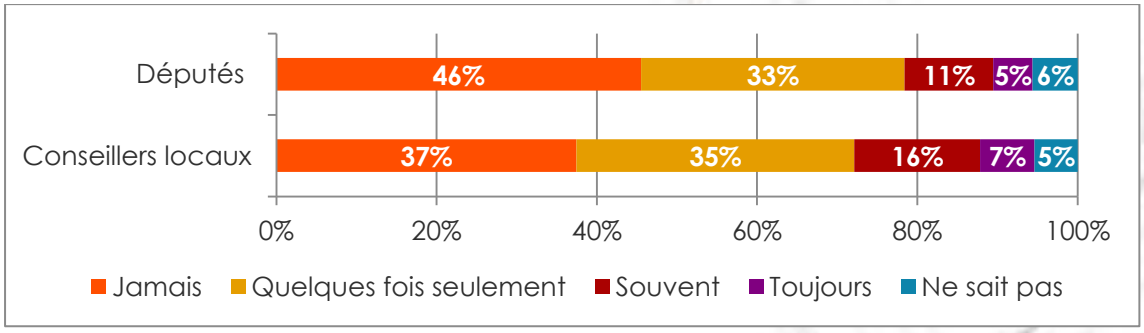

Questions posées aux répondants: *Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous ont à leur dire: Les députés à l'Assemblée Nationale? Les conseillers locaux?*
(La question à propos des députés a été posée dans 35 pays (pas en Egypte); la question à propos des élus locaux a été posée dans 34 pays (pas au Malawi et en Mozambique).)*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Les pays avec les pires appréciations de la bonne volonté des députés à écouter les opinions des populations sont Madagascar (où 75% des citoyens affirment que les députés n'écoutent « jamais ») et la Sierra Leone (70% « jamais ») (Figure 17). Les députés s'en tirent mieux au Botswana et en Ile Maurice, où un sur cinq citoyens (21%) affirment que les députés n'écoutent « jamais », même si, là encore, seule une minorité affirment qu'ils écoutent « souvent » ou « toujours ».

Figure 17: Les députés n'écoutent « jamais » ou « quelquefois seulement » leurs mandants | 35 pays | 2014/2015

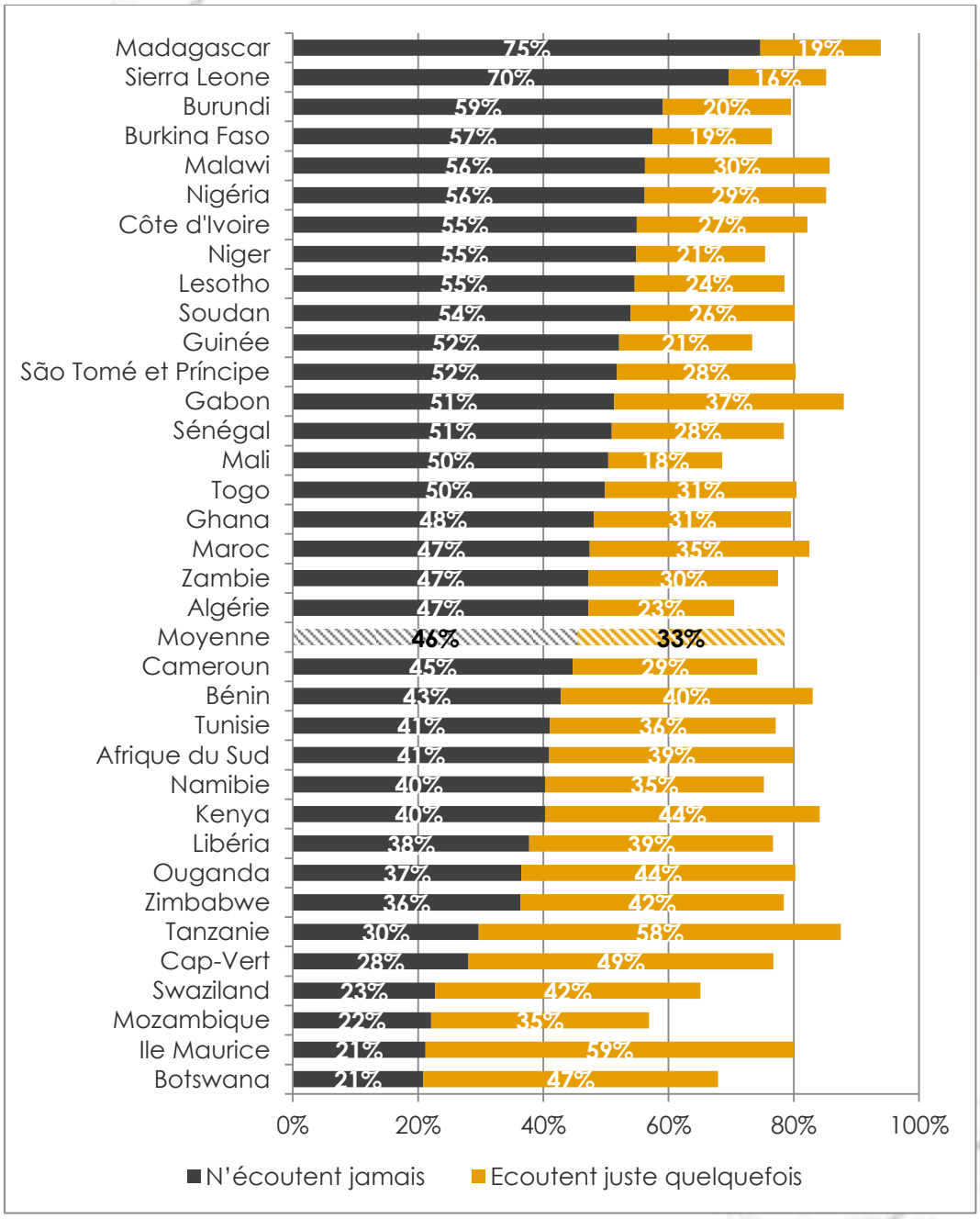

Question posée aux répondants: *Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous ont à leur dire: Les députés à l'Assemblée Nationale?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

De même, l'attention que prêtent les élus locaux aux opinions des citoyens ordinaires varie d'un pays à l'autre (Figure 18). Plus de la moitié des citoyens affirment que les conseillers n'écoutent « jamais » en Sierra Leone (61%), en Côte d'Ivoire (52%), à Madagascar (52%), au Gabon (51%), et au Togo (51%). Moins d'un quart en dit de même en Ile Maurice (17%), au Swaziland (20%), au Botswana (21%), et en Tanzanie (23%).

Figure 18: Les conseillers locaux n'écoutent « jamais » ou « quelquefois seulement » leurs mandants | 34 pays | 2014/2015

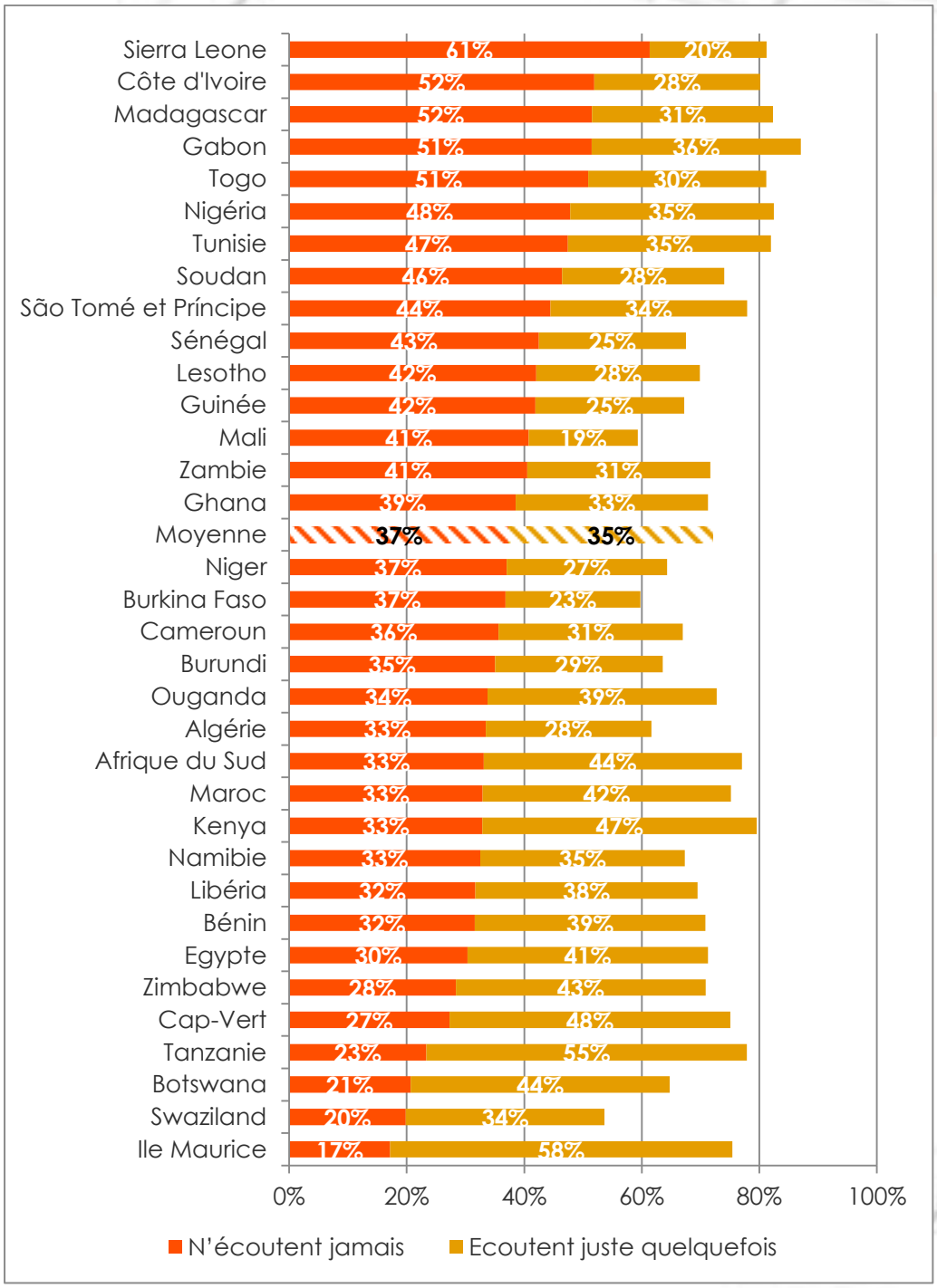

Question posée aux répondants: *Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous ont à leur dire: Les conseillers locaux?*

Des dirigeants politiques davantage concentrés sur leurs propres ambitions

Etant donné leurs appréciations assez négatives de l'intégrité et de la bonne volonté de leurs représentants élus à les écouter, il ne serait peut-être pas étonnant que beaucoup d'Africains doutent de ce que les dirigeants politiques s'intéressent vraiment à représenter leurs intérêts. En moyenne plus de deux-tiers (69%) des Africains affirment que les dirigeants de partis politiques s'intéressent « plutôt à faire avancer leurs propres ambitions politiques » qu'à « servir les intérêts du peuple ». Seulement 22% des répondants pensent que ces dirigeants s'intéressent surtout au service public (Figure 19).

Figure 19: Motivation des dirigeants de partis politiques | 36 pays | 2014/2015

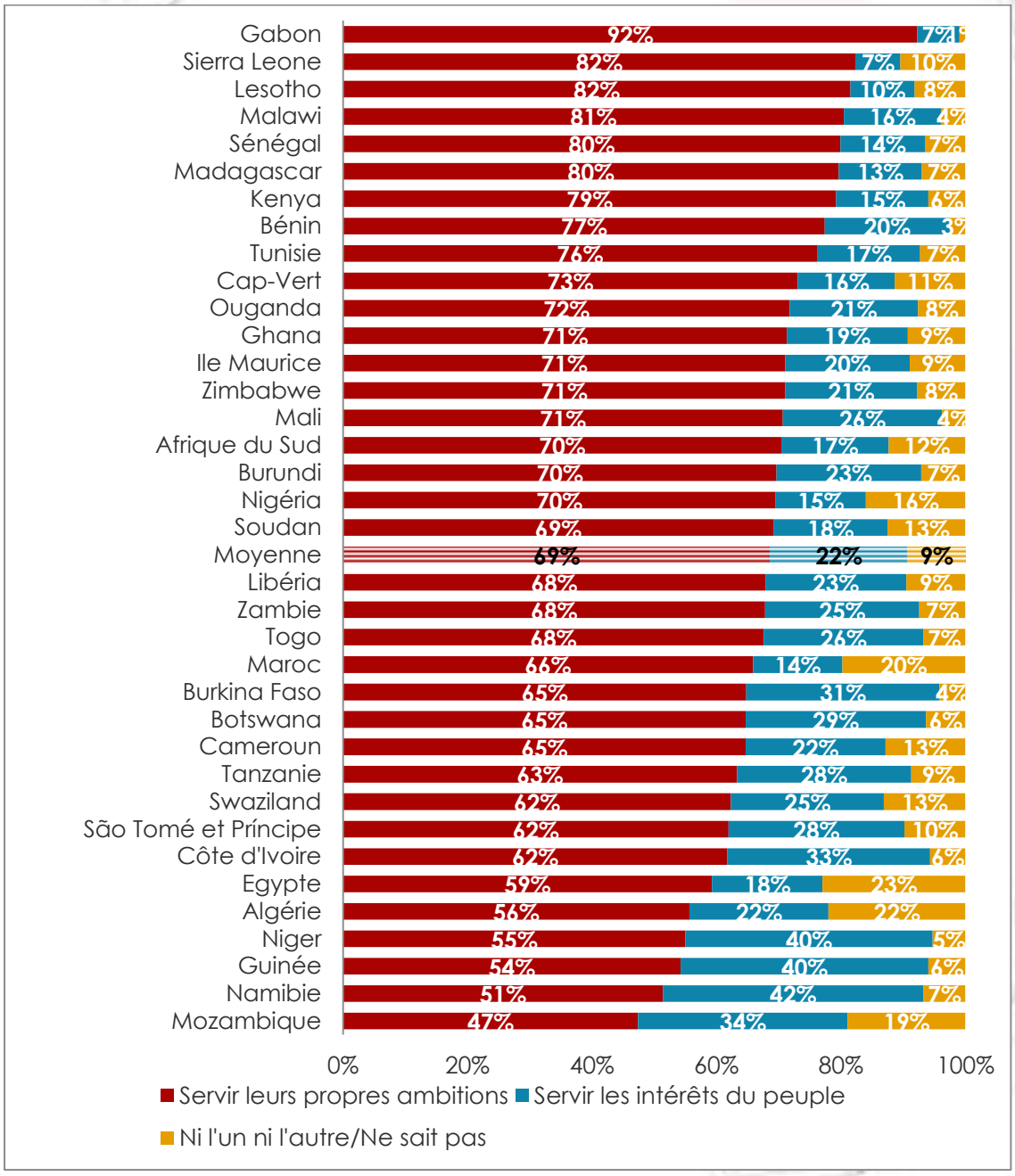

Question posée aux répondants: *Pensez-vous que les dirigeants de partis politiques de ce pays s'intéressent davantage à servir les intérêts du peuple, ou plutôt à faire avancer leurs propres ambitions politiques, ou n'avez-vous pas entendu assez pour vous prononcer? (% « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)*

Copyright © Afrobaromètre 2016

La perception des dirigeants comme s'intéressant surtout à leurs propres ambitions est l'opinion de la majorité dans chaque pays à l'exception de la Mozambique. Au Gabon, en Sierra Leone, au Lesotho, au Malawi, au Sénégal, et à Madagascar, 80% ou plus des citoyens perçoivent les dirigeants de partis politiques comme s'intéressant davantage à l'accomplissement de leurs propres ambitions.

Performance des députés et conseillers locaux dans leurs fonctions

Des inquiétudes quant à l'intégrité, la disposition d'esprit à écouter, et l'intérêt personnel des représentants élus apparaissent clairement dans les appréciations par les citoyens de la performance en fonction de leurs députés et conseillers locaux. En moyenne à travers les pays enquêtés, moins de la moitié (45%) des Africains se prononcent « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec la façon dont leurs députés ont effectué leur mandats pendant les 12 mois précédant l'enquête, tandis que 48% se disent « en désaccord » ou « tout à fait en désaccord ». Les évaluations ne sont que peu meilleures quant aux conseillers locaux (approbation de 49%, désapprobation de 45%) (Figure 20).

Figure 20: Performance en fonction des députés et conseillers locaux | 32 pays* | 2014/2015

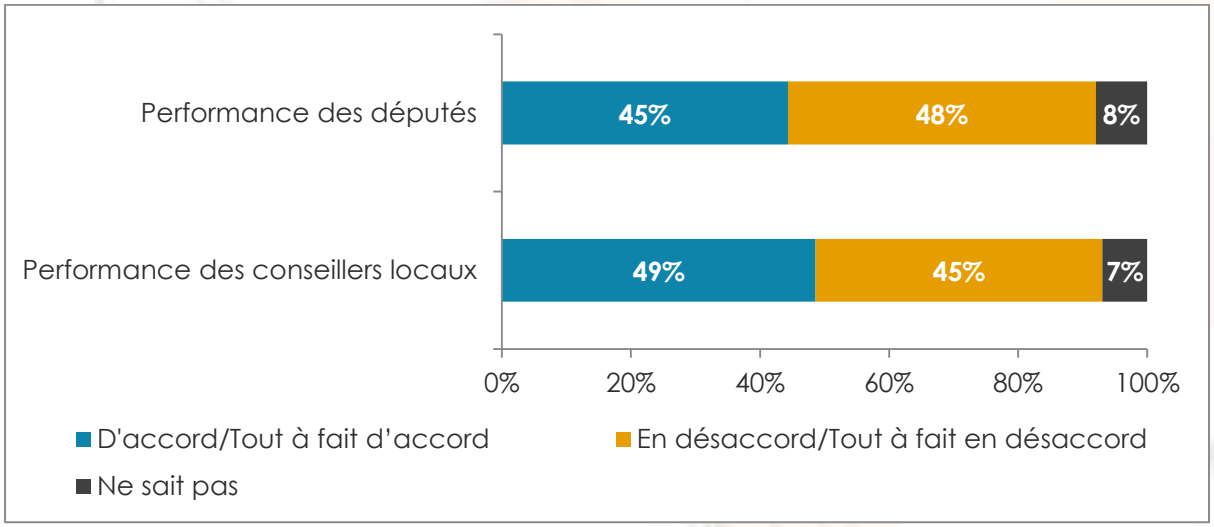

Questions posées aux répondants: *Etes-vous d'accord ou non avec la façon dont les personnes suivantes ont effectué leur mandat au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Votre député à l'Assemblée Nationale? Votre conseiller local? (* Ces questions sur la performance n'ont pas été posées au Burkina Faso, en Egypte, en Mozambique, et en Tunisie. En outre, la question portant sur la performance des conseillers locaux n'a pas été posée au Malawi et au Soudan.)*

Ces moyennes cachent des disparités significatives d'un pays à l'autre (Figure 21). La désapprobation de la performance des députés va d'un sur six citoyens en Namibie (16%) à plus de deux-tiers en Sierra Leone (71%), au Libéria (69%), et au Nigéria (67%). De même, des proportions plus grandes de citoyens en Sierra Leone (68%), au Nigéria (63%), en Afrique du Sud (61%), et au Libéria (60%) désapprouvent la performance de leurs élus locaux qu'au Burundi (20%), au Niger (26%), et en Namibie (29%).

Quand bien même dans la plupart des pays, les appréciations des députés et des élus locaux tendent à être assez semblables, il y a des exceptions intéressantes. À Madagascar, 65% désapprouvent la performance des députés, alors que seulement 30% désapprouvent la performance des conseillers locaux – alignant clairement leurs appréciations globales de performance avec leurs niveaux de confiance et perceptions de la corruption discutées ci-

Copyright © Afrobaromètre 2016

dessus. Au Swaziland et au Burundi, les députés s'en tirent également beaucoup moins bien que les élus locaux, tandis que l'inverse s'observe en Namibie et à São Tomé et Príncipe.

Figure 21: Désapprobation de la performance des députés et conseillers locaux | 32 pays | 2014/2015

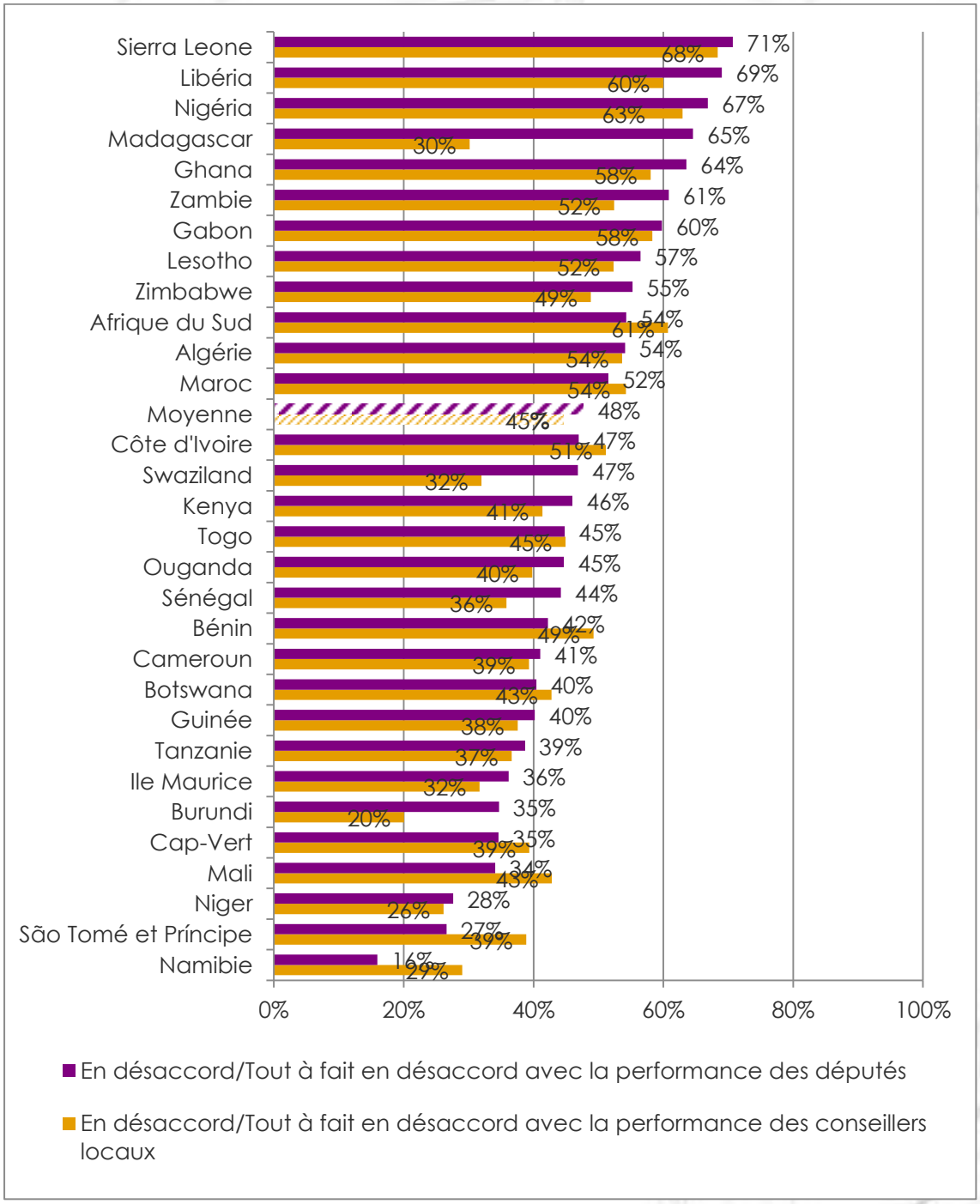

Questions posées aux répondants: *Etes-vous d'accord ou non avec la façon dont les personnes suivantes ont effectué leur mandat au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Votre député à l'Assemblée Nationale? Votre conseiller local? (* Ces questions sur la performance n'ont pas été posées au Burkina Faso, en Egypte, en Mozambique, et en Tunisie. En outre, la question portant sur la performance des conseillers locaux n'a pas été posée au Malawi et au Soudan.)*

Perceptions de la conduite et appréciation des performances

Quand bien même la présente analyse n'indique pas les causes spécifiques du mécontentement (ou de la satisfaction) des citoyens, les perceptions de la tenue de leurs dirigeants importent de toute évidence. Les résultats de l'enquête suggèrent que les appréciations des citoyens de la performance de leurs représentants sont fortement liées aux perceptions de leurs motivations, de leur participation à des actes de corruption, et de leur ouverture d'esprit à ce que les citoyens ont à dire. Par exemple, parmi les citoyens qui perçoivent que les dirigeants politiques sont disposés à servir l'intérêt public, 72% approuvent la performance de leurs députés au cours des 12 mois précédant l'enquête, contre seulement 40% d'approbation parmi ceux qui pensent que les dirigeants s'occupent plutôt à faire avancer leurs propres ambitions.

De même, lorsque les gens pensent que la plupart ou tous les députés sont impliqués dans des pratiques de corruption, la tendance à la désapprobation de leur performance est beaucoup plus élevée (69%) que quand ils sont perçus comme relativement « clean » (24% quand aucun n'est considéré corrompu, 47% quand « certains » sont perçus comme corrompus). Par ailleurs, lorsque le public perçoit que les députés ne prêtent pas attention à ce que les gens ont à dire, l'approbation de leur performance est beaucoup inférieure (35%) que lorsqu'ils sont perçus comme de bons auditeurs (72%).

Tableau 1: Perceptions de la conduite du député et performance en fonction | 36 pays | 2014/2015

	Performance du député	
	D'accord/ Tout à fait d'accord	En désaccord/ Tout à fait en désaccord
Motivation des dirigeants		
Servent leurs propres ambitions	40%	60%
Servent le peuple	72%	28%
Corruption		
La plupart/Tous sont corrompus	31%	69%
Certains sont corrompus	53%	47%
Aucun n'est corrompu	76%	24%
Ouverture d'esprit du député		
N'écoute jamais	35%	65%
Ecoute quelquefois seulement	55%	45%

Questions posées aux répondants:

1. *Pensez-vous que les dirigeants de partis politiques de ce pays s'intéressent davantage à servir les intérêts du peuple, ou plutôt à faire avancer leurs propres ambitions politiques, ou n'avez-vous pas entendu assez pour vous prononcer?*
2. *Selon vous, combien de personnes des groupes suivants sont impliquées dans des affaires de corruption, ou n'êtes-vous pas assez familiers avec eux pour donner votre opinion: Les députés à l'Assemblée Nationale?*
3. *Combien de fois pensez-vous que les personnes suivantes font de leur mieux pour écouter ce que des gens comme vous ont à leur dire: Les députés à l'Assemblée Nationale?*
4. *Etes-vous d'accord ou non avec la façon dont les personnes suivantes ont effectué leur mandat au cours des 12 derniers mois, ou n'en avez-vous pas suffisamment entendu parler pour vous prononcer: Votre député à l'Assemblée Nationale?*

Copyright © Afrobaromètre 2016

Conclusion

Les appréciations médiocres de la performance en fonction des députés et conseillers locaux peuvent refléter, en partie, les perceptions par beaucoup de citoyens de leurs représentants élus comme peu intéressés au service des populations, impliqués dans des actes de corruption, et/ou peu disposée à écouter leurs mandants. Les niveaux bas de confiance et les niveaux élevés de perception de l'impunité officielle sapent davantage une relation saine entre les représentants et leurs mandants.

Des dirigeants qui servent le peuple, prêtent attention aux exigences de leurs mandants, et défendent l'état de droit sont déterminants à la promotion de la reddition de comptes dans le secteur public et à l'atteinte d'une plus grande efficacité dans la provision de services qui satisfont les besoins du peuple dont ils sont les représentants élus.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Annexe

Tableau A.1: Dates du Round 6 et des enquêtes précédentes d'Afrobaromètre

Pays	Mois où les travaux de terrain du Round 6 ont été conduits	Enquêtes précédentes
Afrique du Sud	Août-septembre 2015	2000, 2002, 2006, 2008, 2011
Algérie	Mai-juin 2015	2013
Benin	Mai-juin 2014	2005, 2008, 2011
Botswana	Juin-juillet 2014	1999, 2003, 2005, 2008, 2012
Burkina Faso	Avril-mai 2015	2008, 2012
Burundi	Septembre-octobre 2014	2012
Cameroun	Janvier-février 2015	2013
Cap-Vert	Novembre-décembre 2014	2002, 2005, 2008, 2011
Côte d'Ivoire	Août-septembre 2014	2013
Egypte	Juin-juillet 2015	2013
Gabon	Septembre 2015	N/A
Ghana	Mai-juin 2014	1999, 2002, 2005, 2008, 2012
Guinée	Mars-avril 2015	2013
Ile Maurice	Juin-juillet 2014	2012
Kenya	Novembre-décembre 2014	2003, 2005, 2008, 2011
Lesotho	Mai 2014	2000, 2003, 2005, 2008, 2012
Libéria	Mai 2015	2008, 2012
Madagascar	Décembre 2015-janvier 2015	2005, 2008, 2013
Malawi	March-avril 2014	1999, 2003, 2005, 2008, 2012
Mali	Décembre 2014	2001, 2002, 2005, 2008, 2013
Maroc	Novembre 2015	2013
Mozambique	Juin-août 2015	2002, 2005, 2008, 2012
Namibie	Août-septembre 2014	1999, 2003, 2006, 2008, 2012
Niger	Avril 2015	2013
Nigéria	Décembre 2014-janvier 2015	2000, 2003, 2005, 2008, 2013
Ouganda	Mai 2015	2000, 2002, 2005, 2008, 2012
São Tomé et Principe	Juillet-août 2015	N/A
Sénégal	Novembre-décembre 2014	2002, 2005, 2008, 2013
Sierra Leone	Mai-juin 2015	2012

Copyright © Afrobaromètre 2016

Pays	Mois où les travaux de terrain du Round 6 ont été conduits	Enquêtes précédentes
Soudan	Juin 2015	2013
Swaziland	Avril 2015	2013
Tanzanie	Août -novembre 2014	2001, 2003, 2005, 2008, 2012
Togo	Octobre 2014	2012
Tunisie	Avril-mai 2015	2013
Zambie	Octobre 2014	1999, 2003, 2005, 2009, 2013
Zimbabwe	Novembre 2014	1999, 2004, 2005, 2009, 2012

Copyright © Afrobaromètre 2016

Autres rapports globaux au titre du Round 6

- **Par où commencer? Concilier les ODDs avec les priorités des citoyens.** Bentley, T., Olapade, M., Wambua, P., & Charron, N. (2015). Dépêche No. 67 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad67-par-ou-commencer-concilier-les-objectifs-de-developpement-durable-et-les-priorites.
- **Malgré un certain progrès, les infrastructures de base demeurent un défi en Afrique.** Mitullah, W. V., Samson, R., Wambua, M. De P., & Balongo, S. (2016). Dépêche No. 67 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ ad69-malgre-un-certain-progres-les-infrastructures-de-base-demeurent-un-defi-en-afrique.
- **Dividende de la croissance en Afrique? La pauvreté vécue décroit en Afrique.** Mattes, R., Dulani, B., & Gyimah-Boadi, E. (2016). Synthèse de Politique d'Afrobaromètre No. 29. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp29-dividende-de-la-croissance-la-pauvrete-vecue-decroit-en-afrique.
- **Bons voisins? Les Africains démontrent un sens élevé de la tolérance envers beaucoup, mais pas tous.** (2016). Dépêche No. 74 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/ D%C3%A9p%C3%AAches/ab_r6_dispatchno74_tolerance_en_afrique_fre1.pdf.
- **Hors réseau ou « marche-arrêt »: La majorité des Africains manquent d'électricité fiable.** Dépêche No. 75 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/ ad75-hors-reseau-ou-marche-arret-la-majorite-des-africains-manquent-delectricite-fiable.
- **Manque d'eau propre, d'assainissement favorise l'insatisfaction avec les performances gouvernementales.** (2016). Dépêche No. 76. http://afrobarometer.org/fr/publications/ad76-manque-deau-propre-dassainissement-favorise-linsatisfaction-avec-les-performances.
- **En dépit des progrès, les soins de santé demeurent une haute priorité des Africains.** Synthèse de Politique No. 31 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/ publications/pp31-sante_demeure_priorite_en_afrique.
- **Le soutien franc du public à leur rôle de « veilleur » conforte les médias africains sous attaque.** Dépêche No. 85 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/ fr/publications/ad85_medias_en_afrique_afrobarometre_2016.
- **Intégration régionale en Afrique: Un soutien public plus ferme pourrait-il transformer les discours en actes?** Dépêche No. 91 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/ fr/publications/ad91-integration-regionale-en-afrique-un-soutien-public-plus-ferme-pourrait-il.
- **Moins d'engagement, moins d'autonomisation? La participation politique est à la traîne chez les jeunes d'Afrique.** Synthèse de Politique No. 34 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp34-moins-dengagement-moins-dautonomisation-la-participation-politique-est-la-traine.
- **Des institutions dignes de confiance impactent-elles le développement en Afrique?** Dépêche No. 112 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/ publications/ad112-des-institutions-dignes-de-confiance-impactent-elles-le-developpement-en-afrique.
- **La gestion des élections en Afrique: Qualité des processus, confiance publique sont des questions centrales.** Synthèse de Politique No. 35 d'Afrobaromètre. http://afrobarometer.org/fr/publications/pp35-la-gestion-des-%C3%A9lections-en-afrique.

Copyright © Afrobaromètre 2016

Rose Aiko est chercheure indépendante et ancienne gestionnaire du projet à REPOA, le partenaire national d'Afrobaromètre en Tanzanie. Email: rose.aiko@gmail.com.

Hervé Akinocho est directeur du Center for Research and Opinion Polls (CROP), le partenaire national d'Afrobaromètre au Togo. Email: herve.akinocho@crop-africa.org.

Mogopodi Lekorwe est professeur agrégé d'administration publique à l'Université du Botswana et investigateur national à Star Awards Ltd, le partenaire national d'Afrobaromètre au Botswana. Email: lekorwem@mopipi.ub.bw.

Afrobaromètre est produit collectivement par les sociologues de plus de 30 pays Africains. La coordination est l'œuvre du Centre pour le Développement Démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut pour la Justice et la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut des Etudes en Développement (IDS) de l'Université de Nairobi au Kenya, et l'Institut pour la Recherche Empirique en Economie Politique (IREEP) au Bénin. L'Université d'Etat du Michigan (MSU) et l'Université de Cape Town (UCT) apportent un appui technique au réseau.

Les Rounds 5 et 6 d'Afrobaromètre ont bénéficié du soutien financier du département britannique pour le développement international (DFID), de la Fondation Mo Ibrahim, de l'agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de l'agence des États-Unis pour le développement international (USAID), et de la Banque Mondiale.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.

Suivez nos rapports globaux au titre du Round 6 à https://globalreleases.Afrobarometer.org et sur les média sociaux à #VoicesAfrica.

Les donations aident Afrobaromètre à donner la parole aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contactez Aba Kittoe (akittoe@afrobarometer.org) pour discuter d'un financement institutionnel.

Infographique *réalisé par Lulu Kitololo Studio*

Dépêche No. 115 d'Afrobaromètre | 15 septembre 2016

Copyright © Afrobaromètre 2016